

# Le choc de la fin des Menuiseries

Après la décision du tribunal de commerce de Périgueux, jeudi 28 avril, le personnel de l'entreprise périgourdine a du mal à se projeter dans le futur



Emilie Delpéyrat  
e.delpéyrat@sudouest.fr

Eric nous a donné rendez-vous dans un café de Montpon-Ménéstérol (Dordogne). Ni lui ni ses collègues ne souhaitent retourner sur le site de l'usine des Nouvelles Menuiseries Grégoire, à Saint-Martial-d'Artenset. Trop tôt. Trop dur. Cinq jours après la fermeture de leur entreprise, liquidée jeudi 28 avril, faute de repreneur, par le tribunal de commerce de Périgueux, les plaies sont encore vives. Béantes même. « C'est arrivé si brutalement », soupire Christophe, 46 ans, ouvrier « chez Grégoire » depuis vingt ans et dix mois : « On avait beau savoir que ça allait mal, on ne pensait pas que l'affaire serait pliée en deux mois. »

## Comment rebondir ?

Deux mois et un entêtement expédié par la justice qui ont laissé Christophe, Éric et leurs 234 collègues KO debout. « On ne réalise pas encore, intervient Patrick, 48 ans, dont quinze passés dans la PME comme ouvrier polyvalent. Tant qu'on n'a pas la lettre de licenciement entre nos mains, on est dans un entre-deux. » « On a fait 50 % du parcours en disant au revoir aux collègues vendredi matin [NDLR, le 29 avril], mais on n'est pas au bout », complète Éric.

Faut-il choisir le contrat de

sécurisation professionnelle (CSP), qui garantit un accompagnement des salariés pendant un an, ou chercher du travail ailleurs sans attendre ? Didier, 54 ans, trois enfants, confie « ne pas savoir encore quelle option retenir ». « Il est comme moi, autant dire dans le flou complet », avance Thierry, qui a « du mal à envisager l'avenir à 54 ans révolus ». « Faut digérer ce qui nous arrive ! tempère Éric. Quand vous avez travaillé toute votre vie dans la même société, vous ne pouvez pas tout changer du jour au lendemain en faisant comme si de rien n'était. »

« Personnellement, je vais prendre le CSP, ne serait-ce que pour passer mon permis de conduire », tranche Patrick, un

« On avait beau savoir que ça allait mal, on ne pensait pas que l'affaire serait pliée en deux mois »

Francilien de 48 ans entré chez Grégoire comme intérimaire à l'âge de 33 ans. « Jusqu'ici, je me suis toujours débrouillé, mais là, ce n'est pas la peine de penser retrouver du travail sans avoir une voiture. »

Pour Éric aussi, le « rebond » passera par le CSP. « J'ai fait un CAP et un BEP d'électricien avant de rentrer à l'atelier peinture de Grégoire. Si je veux reprendre dans cette branche, j'ai intérêt à suivre une formation », concède le quinquagénaire. « Tu veux lancer ta propre entreprise ? » l'interroge Christophe, qui a du mal à se projeter lui-même dans un autre costume que celui d'ouvrier. « Comment voulez-vous qu'on se voie en pa-



Christophe, Éric, Patrick et Thierry sont KO debout depuis la liquidation des Nouvelles Menuiseries Grégoire. STÉPHANE KLEIN/« SUD OUEST »

tron ? Au bout de vingt ans dans le même atelier, on ne sait plus rien faire d'autre et encore moins se vendre », murmure le quadragénaire, diminué par un pneumothorax.

## Envie de bosser

Une chute malheureuse, cinq jours de réa et, en sortant, la liquidation annoncée de l'entreprise. « On ne peut pas dire que ça tombe au bon moment »,

souffle Christophe, qui vient aussi de vivre une séparation. Et de reprendre : « À qui est-ce que je vais me confier maintenant ? Les Grégoire, c'était une famille. » Une famille qui console, une famille qui épaulé dans les tourbillons de la vie. « On a tous eu des coups durs, et c'était important de pouvoir se soutenir », abonde Éric.

La nouveauté, l'inconnu font peur. Mais « cela n'enlève rien à

notre envie de bosser », nuance Didier, prêt à « changer de région s'il le faut pour retrouver du travail ». « Les enfants sont grands, ma femme peut me suivre. Si c'est le prix à payer pour avoir un emploi rémunéré plus que le Smic, je le ferai », annonce Didier, qui se voit mal rester « sans rien faire » en attendant l'âge de la retraite.

Un serveur passe, ce sera quatre cafés. « Vous savez, on n'a pas

## Féria de Séville : six mulets de muletas

Il y a des plages de sable fin où l'on s'ennuie moins que lors de ce cinquième jour des férias de Séville

**Diego Urdiales** : silence et salut au tiers

**Cayetano Ordoñez** : salut à mi-piste et silence

**Paco Ureña** : salut à mi-piste aux deux

Six toros (de 512 à 555 kg ; moyenne : 535) des blasons des frères Garcia Jimenez et Olga Jimenez à enfouir tous dans la bourriche des hontes « ganaderas ». Des physiques en montagne russe et un moral aussi unanime que calamiteux. Y'en a marre du copinage des amis qui sont à la fois 1/3 éleveur, 1/3 impresario et 1/3 fondé de pouvoir... Douze piques et surtout pas une de plus au cas où... le Titanic. Continuez Messieurs, à ce rythme on va finir par regretter « Intervilles » et les archides au museau de Léon Zitrone...

Diego Urdiales (pointe d'asperge sauvage et or) se coltine d'abord un toro moins combattif que l'éléphant de mon voisin. À son suivant, au début mieux disposé à foncer, cinq véroniques superbes avant que dans la muleta, le 4<sup>e</sup> cornu ne se transforme en mulet de comice agricole. Muleta-mulet. SOS, ici Séville, on coule !

## Merci Monsieur

À 45 ans, Cayetano Rivera Ordoñez (rosé de Provence et or) balade encore ses guêtres de plaza en plaza. Le second fils de « Paquirri », tué par un toro le 26 septembre 1984 à Pozoblanco (Cordoue) n'a ni besoin d'argent, de gloire ou de renommée. Il toré d'abord par afición et par passion. Merci Monsieur car au lieu de poser pour

les magazines de mode ou monter les marches de Cannes, Cayetano se met face aux cornes. Le reste ne lui donnerait que peu de raisons d'exister.

Hormis un coup d'épée dans la soute au 5<sup>e</sup> sa prestation de l'après-midi fut plus qu'honorable. Cet homme nous plaît, ce torero nous séduit.

Même respect pour Paco Ureña (ébène de Rio et or) qui depuis le 14 septembre 2019, aux arènes d'Albacete, toré borgne. Lui aussi avait de quoi quitter le destin de ceux qui se jouent l'existence. Ayrton Senna... Il s'y est mis deux heures durant et en cadeau, une rouste.

Moitié de Maestranza. 26°9. Il est des plages de sable où l'on s'ennuie moins.

**Zocato, envoyé spécial**



« Sombros et mantilles » : Rina Ketty, 1938... FACEALACORNE.FR

# Grégoire



l'habitude d'être en terrasse. Nous, ce qu'on aime, c'est passer du temps à l'atelier, avec, au bout, la promesse de pouvoir livrer du travail bien fait », ajoute Thierry. « Aux normes françaises », renchérit Éric, qui ne se remet pas de savoir que « les petits clients n'auront jamais leurs commandes ». « Les gros nous ont lâchés, mais, nous, on n'a pas été fichu de remettre aux gens leurs commandes à temps. Les 10 000 euros qu'ils ont mis, ils ne les retrouveront jamais. »

Le travail est vital, même avec la promesse de toucher une prime. Avec leurs 15 000 euros, Éric et Thierry vont finir au mieux de payer le crédit de leur voiture. « Ce sera déjà ça de moins à donner à la banque », soufflent-ils. À la tête d'une famille recomposée, Éric sait d'ores et déjà qu'il ne fera pas d'extra. « Si j'obtiens un peu plus de 8 000 euros pour quinze ans de travail, ce sera le bout du monde, pronostique-t-il. C'est pas avec ça que vous pouvez être tranquille. »

## 24 HEURES EN RÉGION

### Un prix Nobel devient citoyen d'honneur de la ville de Bayonne

**PYRÉNÉES-ATLANTIQUES** Le gynécologue congolais Denis Mukwege, prix Nobel de la paix en 2018, a consacré sa vie à la reconstruction des femmes victimes de violences et mutilations sexuelles, en République démocratique du Congo. La Ville de Bayonne l'a fait citoyen d'honneur, mercredi soir, en sa présence.

### La grippe aviaire atteint la Charente

**INFLUENZA AVIAIRE** Hier, en début d'après-midi, la préfecture a indiqué qu'un foyer de grippe aviaire avait été détecté dans un élevage de canards à Saint-Romain, un village de 560 habitants dans le sud de la Charente. La

préfecture a ordonné l'abattage des volailles et la désinfection de l'exploitation. Les services de l'État ont mis en place une zone de protection d'un rayon de 3 km autour du foyer et une zone de surveillance plus large, d'un rayon de 10 km.

### Dix-huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre de « Doudou »

**GIRONDE** Robin Ladire a été condamné hier à dix-huit ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire. Le 3 mai 2018, il avait poignardé mortellement Tété Claude Wilson, dit « Doudou ». Pendant les quatre jours du procès devant les assises de la Gironde, la défense a plaidé un trouble de l'accusé qui aurait pu altérer le contrôle de ses actes – et amoindrir la peine. Mais c'est bien pour meurtre et sans altération du discernement que Robin Ladire a été condamné.

# Drame du car de Rochefort : sursis simple pour le chauffeur

Le chauffeur du camion responsable de la mort de six adolescents en 2016 a été condamné à cinq ans de prison avec sursis, hier

Le président du tribunal correctionnel de La Rochelle, Régis France, a tenu à commenter le jugement rendu hier, un peu plus d'un mois après le procès de Mathieu Saurel pour homicide et blessures involontaires. Il ne s'est pas contenté d'énoncer la peine de cinq ans d'emprisonnement totalement assorti d'un sursis simple prononcée à l'encontre du chauffeur du camion-benne Eiffage dont la ridelle ouverte avait coûté la vie à six adolescents à Rochefort le 11 février 2016.

L'intention était d'assimiler la décision du tribunal autant pour le prévenu que pour les quelques familles venues entendre le délibéré. « Le lien de causalité est ni contestable ni contesté, développe-t-il. Le camion était entretenu. Aucun système de vérins hydrauliques n'a dysfonctionné. L'ouverture intempestive de la ridelle était impossible. La seule explication, c'est que vous avez oublié de la refermer. »

### Un « épilogue »

Cette question s'était heurtée au « trou noir » de Mathieu Saurel lors de son procès les 28 et 29 mars derniers. L'exchauffeur, âgé de 23 ans au moment des faits, n'arrivait pas à affirmer qu'il avait oublié de relever la ridelle, cette grande plaque métallique ouverte sur le côté de la benne. À l'audience de mars, cela ne l'empêchait pas de dire qu'il avait « pu » la laisser ouverte, puisque « tous les experts et les témoins l'ont dit ». « Je suis déçu qu'il n'ait pas été condamné à du sursis probatoire, réagit M<sup>e</sup> Brice Giret, avocat d'une partie de la famille d'une victime, Yoni, et d'une jeune fille blessée. Une obligation de soins aurait été bien, notamment pour ce fameux trou noir. »

Pour les familles, ce délibéré clôt un chapitre pénal long de six années. « Ouf, lâche M<sup>e</sup> Vin-



**Le chapitre pénal se clôt six ans après le drame.**

ARCHIVES XAVIER LEOTY/« SUD OUEST »

cent Doutreuwe, conseil de la famille d'Axel, un autre adolescent tué. Personne ne veut d'un autre procès. » « Justice est faite », ajoute Jean-Marc Aulier, le père de Kevin, tué le 11 février 2016. « Tout le monde souhaite que ça s'arrête », confirme M<sup>e</sup> François Gombaudo,

« Je ne m'attendais pas à une peine plus sévère. Il n'y a pas de haine mais un non-pardon »

pour les proches du jeune Tanguy. Le parquet ne devrait pas faire appel, pas plus que le prévenu. Son avocat M<sup>e</sup> Thierry Sagaroytho le confirme. « Le tribunal a écrit ce jour l'épilogue de cette dramatique affaire. »

Pour la défense, la peine est « un jugement d'apaisement qui prend la mesure de la gravité du drame et ménage l'in-

dividualisation de la sanction, en prononçant, une peine intégralement assortie d'un sursis simple. » La personnalité de Mathieu Saurel a pesé. « Vous avez une vie honnête et droite, sans aucune condamnation, détaillait le président du tribunal. Votre sérieux, votre conscience professionnelle ont été soulignés. Vous n'étiez pas en excès de vitesse, ni sous stupéfiant ou alcool, et vous n'utilisiez pas votre téléphone. » La faute à un terrible oubli.

« Je ne m'attendais pas à une peine plus sévère », confie Jean-Marc Aulier. « Il n'y a pas de haine mais un non-pardon », précise M<sup>e</sup> Doutreuwe. Le chapitre judiciaire n'est pas terminé. Le volet civil est toujours en cours. Après l'énoncé de sa peine, Mathieu Saurel s'est effondré dans la salle d'audience, pris d'un malaise.

**Sophie Carbonnel**

## Le tiers lieu de Monbalen à la Une du « Mag »

Cette semaine, le « Mag » vous fait pénétrer dans la Maison forte de Monbalen (47), un vrai laboratoire d'innovation pour essayer de vivre autrement



C'est un lieu ouvert à toutes les perspectives. L'envie de vivre ensemble, de créer, d'amorcer une transition sociale et solidaire. Ce n'est pas une utopie. En cinq ans, la Maison forte de Monbalen, petit village du Lot-et-Garonne, est devenue une maison forte de toutes les promesses. Hébergement, salles de concert, espaces de réunion, cuisine – repas bio 100 % végétaux –, ateliers etc., articulent les 1500 mètres carrés de bâtiments dont les fenêtres ouvrent sur la vallée de la Besse. Ici, on rencontre des écrivains, des chercheurs des artistes, des

voyageurs, des visiteurs qui viennent apprendre à jardiner, à coudre, à rêver aussi... Des amoureux de la nature qui réfléchissent à un avenir en symbiose en cultivant un mode de vie sobre.

### Hors des sentiers battus

Le « Mag » propose encore de marquer les 50 ans de la plus vieille des six réserves naturelles de la Gironde, le banc d'Arguin, auquel l'ornithologue Hervé Roques consacre un ouvrage. Un patrimoine vivant et mouvant, parce que le patrimoine est bien ce qui fonde l'identité de notre région. Comme ce four à chaux, dans le Béarn, restauré par des passionnés, ou encore le détournement des nœuds marins, par un ancien de l'Hermione ». Autant de personnes qui, comme



la philosophe biarrote Diane Ducret, qui se confie dans ce numéro, « essaient de trouver leur liberté hors des sentiers battus ».

Le « Mag » est distribué chaque samedi avec « Sud Ouest » (le dimanche en Béarn et Soule).